

Déjà presque 10 ans que le conseil et moi entrons chez vous via le Quoi de neuf, pour vous tenir informés des dossiers et projets en cours et à venir et des enjeux qui vous préoccupent. À chaque publication, vous avez été nombreux et nombreuses à réagir, à questionner, à proposer des idées et à participer activement à la vie municipale. Le conseil et moi vous remercions sincèrement de vous impliquer, c'est une excellente façon pour nous de prendre le pouls des attentes de la population et de prendre des décisions pour l'ensemble des citoyennes et citoyens de NDIP.

Rien n'est parfait, les défis sont nombreux dans le milieu municipal. Soyez assurés que le conseil et moi travaillons avec passion pour que vous soyez heureux à NDIP, pour le rayonnement de notre belle ville, pour l'élaboration d'une offre de services tenant compte de vos attentes, pour l'amélioration de votre qualité de vie, pour la saine gestion des finances et la recherche de l'équilibre dans tous les aspects du modèle de gestion; l'équilibre entre les projets pour améliorer la vie à NDIP, la priorisation stratégique du maintien de nos infrastructures, le respect et la promotion de mesures écoresponsables et la gestion des finances. C'est un défi de tous les jours, comme vous avez pu le constater, particulièrement dans la dernière année.

Les projets qui ont été réalisés et qui sont en cours de réalisation ont été réfléchis avec une vision d'avenir à long terme. Que ce soit la construction du parc des Éperviers basée sur les besoins de nos organismes bénévoles, le pumptrack au parc des Mésanges, la plantation d'arbres et la création de la Politique de l'arbre pour les protéger, le projet de caserne incendie et la création de l'entente de collaboration avec la ville de Pincourt, la planification du Parc nature, l'ouverture de nouvelles rues pour faciliter la circulation, la création de grands événements comme les fêtes citoyennes et le passage de l'Orchestre métropolitain à NDIP, le conseil a mis toutes ses énergies à maximiser le potentiel du territoire, en tenant compte de vos attentes, de vos valeurs et de notre capacité à soutenir ces dépenses. Votre conseil et moi-même prenons ce moment pour vous remercier de votre confiance et de votre appui. Nous sommes privilégiés de collaborer avec une population active et impliquée. Merci sincèrement aux employés et à la direction de la ville ainsi qu'à tous nos partenaires bénévoles, qui êtes la base de la qualité de vie à NDIP. Je suis personnellement fière de vivre à NDIP, de vous côtoyer depuis presque 12 ans et de vous représenter ici et dans la région de Vaudreuil-Soulanges.



Danie Deschênes

Notre - Dame Fête en Fête

Enfin, nous pouvons maintenant nous réunir pour célébrer ensemble. Le conseil de ville est très heureux de vous inviter à l'édition 2021 de Notre-Dame en Fête, le 10 septembre dès 17 h au Parc historique de la Pointe-du-Moulin. Dans le cadre de cette soirée tant attendue, nous accueillerons nul autre que Gregory Charles avec son spectacle Vintage Live, suivi des feux d'artifice annuels qui nous ont tant manqué. Les réservations sont obligatoires pour assurer le respect des règles sanitaires toujours en vigueur. Visitez le site Web de la Ville pour plus de détails ou appelez le Guichet unique au 514 453-4128.

PARC NATURE

Pour répondre à la demande citoyenne grandissante pour des accès à des sentiers pédestres et à des lieux de ressourcement en nature, le conseil de ville met de l'avant la création d'un magnifique parc nature sur le territoire de NDIP. D'une superficie d'environ 45 hectares, le terrain situé le long du boulevard Don-Quichotte, de l'autre côté du parc des Mésanges et du pumptrack, accueillera ce projet à deux vocations complémentaires : donner accès à des sentiers pédestres et multifonctionnels favorisant la pratique de sports de plein air (marche, course, vélo en été et raquette, ski de fond et vélo « fatbike » en hiver) et informer les usagers sur les richesses végétales et animales des boisés par le biais de panneaux d'information et d'activités d'interprétation.

Le projet du parc nature a été présenté à la CMM, et la demande de financement est en cours d'analyse. Le parc nature est un projet important pour le conseil de ville en raison de ces nombreux avantages : accessibilité à des terres publiques actuellement non valorisées, protection de l'habitat de la rainette faux-grillon et d'autres espèces fauniques et floristiques menacées, sensibilisation de la population dans un lieu encadré, développement d'un lieu de marche sécuritaire et respectueux de l'environnement sur le territoire, et revégétalisation et renaturalisation de certains espaces. Le projet de parc nature vous sera présenté cet automne et votre participation sera appréciée pour faire de ce parc un lieu de vie où vous voudrez y passer de bons moments.

SERVICE INCENDIE

Le conseil de ville souligne avec enthousiasme l'entrée en vigueur de la nouvelle entente de desserte incendie avec le Service incendie de la Ville de Pincourt le 7 septembre prochain. Le projet de nouvelle caserne à l'intersection des boulevards Don-Quichotte et Saint-Joseph avance bien, malgré les retards causés par l'obtention des autorisations. L'ouverture de cette importante infrastructure est prévue en 2022. Entretemps, une caserne temporaire située dans le quartier industriel de NDIP accueillera les camions et équipements de la future caserne et assurera la desserte optimale de tous les secteurs de NDIP.

Le conseil de ville de NDIP remercie les employés du Service incendie de L'Île-Perrot pour les services rendus ces dernières années. Les élus perrotdamois réitèrent également leur volonté de regrouper l'ensemble des services incendie, avec un réseau de casernes stratégiquement réparties pour assurer une protection optimale à l'ensemble des résidents et résidentes de l'île. La caserne temporaire du nouveau service incendie commun des villes de NDIP et de Pincourt sera inaugurée en septembre prochain.



SAVIEZ-VOUS QUE

La Ville de NDIP envisage de créer un jardin communautaire et souhaite connaître l'intérêt des résidentes et résidents. Le jardin communautaire serait situé sur la terre d'agroforesterie, située le long du boulevard Don-Quichotte, à côté du parc nature à venir. Si vous êtes intéressés à cultiver un lot, vous êtes invités à écrire au Guichet unique à guichetunique@ndip.org.

À LA **VILLE**

Défi Saint-Laurent

La Ville de NDIP compte maintenant un parc de plus sur son territoire. L'aménagement du parc des Colibris a récemment été terminé dans le secteur de la rue Marie-Marthe-Daoust pour le plus grand plaisir des enfants et familles du quartier.

POUCE VERT - Défi Saint-Laurent

Pour poursuivre les efforts de la Ville en vue de réduire l'utilisation d'articles de plastique à usage unique, le conseil municipal a adhéré au programme Défi Saint-Laurent lancé par l'organisme Stratégies Saint-Laurent. Le Défi Saint-Laurent s'adresse aux municipalités du Québec qui s'engagent à poser des gestes de sensibilisation, de mobilisation et de réduction à la source pour diminuer l'empreinte environnementale du plastique. Grâce aux mesures déjà prises, telles que l'installation de fontaines d'eau dans la plupart de nos parcs, l'arrêt de la distribution de

bouteilles d'eau à usage unique au public lors d'événements ou dans les installations municipales et le virage vert entrepris pour l'édition 2019 du Festival de la S.O.U.PE., la Ville sera vraisemblablement classée au niveau 3 – L'Engagé et entend poursuivre ses efforts pour atteindre les niveaux supérieurs d'engagement dans l'élimination du plastique à usage unique sur notre territoire. Du même coup, les élus invitent les résidents et résidentes à réduire aussi autant que possible leur utilisation d'articles de plastique à usage unique (pailles, ustensiles, bouteilles, etc.).